



Appel à Cotisation

Année 2019
échéance 15 mars 2019

Cher(e) Adhérent(e),

De la nouveauté toujours et encore au sein de l'A.D.R.E.L.

A compter de cette année, nous vous invitons à **régler vos cotisations par virement bancaire**, plus simple, plus pratique, plus rapide pour vous et pour nous. A cette fin, vous trouverez sur l'appel à cotisation ci-joint les coordonnées bancaires de l'association.

Votre coupon d'adhésion **avec la mise à jour de vos coordonnées**, est à renvoyer par mail, ou par courrier à :

Anita ENIZAN comptable de l'ADREL
Route de Restrenot
29310 Querrien
anita.enizan@gmail.com

A réception, nous mettrons à jour l'annuaire du site (adresses, téléphone) **avec la mention de votre site internet (nouveauté !)**. **Pour rappel, les personnes n'ayant pas réglé leur cotisation au 15 mars 2019 ne seront plus référencées sur l'annuaire du site.**

Les personnes qui le souhaitent pourront toujours s'acquitter de leur adhésion par chèque (à l'ordre de l'ADREL) à retourner à la comptable avec votre coupon d'adhésion mis à jour.

Pour les élèves en cours de formation, la cotisation est incluse dans le coût de la formation, vous n'avez donc rien à payer, ceci dit merci de renvoyer tout de même le coupon, afin de mettre à jour vos coordonnées dans nos listings.

Nouveauté encore, nous proposons une **option « membre sympathisant »** pour les praticiens à la retraite ou toute personne souhaitant soutenir les actions de l'ADREL et le développement du REL. Ces membres sympathisants recevront les newsletters informatives mais ne seront pas référencés sur l'annuaire du site.

Comme les années passées, vous avez également la **possibilité de faire un don de soutien**. Pensez-y !

Nous vous rappelons également que **la newsletter est maintenant envoyée par email** et nous vous demandons de **nous tenir informés si vous ne la recevez** (reservation.rel@gmail.com) !

En vous remerciant par avance de votre contribution et soutien à l'ADREL !

Bien cordialement,

Pour le Bureau, Brigitte Coulon

Trésorière de l'ADREL



Appel à Cotisation

Année 2019
échéance 15 mars 2019

Cher(e) Adhérent(e),

Comme chaque année nous espérons que vous aurez à cœur de renouveler votre cotisation et de soutenir l'ADREL dans ses actions pour faire connaître et promouvoir le Rêve Eveillé Libre.

Les nouveautés de cette année : 1) paiement des cotisations par virement bancaire, 2) option membre sympathisant, 3) addition du site internet sur l'annuaire.

Toutefois, pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez toujours envoyer un chèque (à l'ordre de l'ADREL).

Pour rappel, seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront :
① Voter lors de l'AG du 22 mars 2019

Merci d'indiquer ci-dessous :

- Praticiens, Analystes et Psycho-Analystes : vos coordonnées professionnelles pour le site internet.
- Elèves/membres sympathisants : vos coordonnées personnelles.

Nom	
Prénom	
Adresse	
Mail	
Site internet	
Téléphone	

Par la présente, je souhaite adhérer à l'ADREL pour l'année 2019 :

- Elève en formation Inklus dans le coût de la formation
- Praticien / Analyste en REL 45€uros
- Psycho-Analyste en REL/Psycho-Analyste FF2P 60€uros
- Membre sympathisant 15€uros
- Je fais un don (facultatif) d'un montant de : €uros

Je ne souhaite plus être adhérent de l'ADREL et demande à être retiré(e) de vos listes

A renvoyer à Anita ENIZAN comptable de l'ADREL avant le 15 mars 2019
Route de Restrenot 29310 Querrien

Règlement par virement bancaire : RIB IBAN – ADREL FR76 1027 8361 8400 0129 9750 162 (BIC CMCIFR2A)

Signature :

Date :